



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 février 2025 — N° 188

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gagnon (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 90^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Jonquière.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Carrefour pour Elle.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'investir dans le développement de logements sociaux à Sherbrooke.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Réseau Des Proches Aidants Les Moulins.

27 février 2025

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d’exprimer de la solidarité et du soutien envers les femmes palestiniennes.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Fondation Betty-Riel et rendre hommage à sa fondatrice, Mme Elizabeth Riel.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire de la Pâtisserie familiale Maisonneuve & Fils.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter la ferme Gagnonval de Sainte-Hénédine, lauréate du prix Qualité du lait d’Agropur.

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Carrefour des femmes d’Anjou.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de féliciter Mme Natacha Marleau pour son exposition intitulée *Virée d’artiste* et souligner le travail du centre d’artistes autogéré Gueulart.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin d’inviter les citoyens de Laporte à participer à la journée portes ouvertes du Club de curling Saint-Lambert.

27 février 2025

À 9 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jean Campeau, ancien député de Crémazie.

Présentation de projets de loi

Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 93 Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 93.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Conseil de la magistrature quant à la mise en œuvre du programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

(Dépôt n° 2317-20250227)

27 février 2025

Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 2318-20250227)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 215 concernant l'entente intervenue sur l'équité salariale pour le personnel de la catégorie 3 du réseau de la santé et des services sociaux, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 décembre 2024 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé);

(Dépôt n° 2319-20250227)

La réponse à la question écrite n° 217 concernant la réduction des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous d'imagerie par résonance magnétique de la prostate dans la région du Bas-Saint-Laurent, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 décembre 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2320-20250227)

La réponse à la question écrite n° 226 concernant le versement des primes en équité salariale pour le personnel de la catégorie 3 du réseau de la santé et des services sociaux, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 février 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);

(Dépôt n° 2321-20250227)

La réponse à la question écrite n° 227 concernant le versement de primes aux professionnels et aux techniciens du réseau de la santé et des services sociaux, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 février 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);

(Dépôt n° 2322-20250227)

La réponse à la question écrite n° 239 concernant l'unité canadienne, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2323-20250227)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 février 2025 par Mme Blais (Abitibi-Ouest) concernant la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos.

(Dépôt n° 2324-20250227)

27 février 2025

Mme la présidente dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 20 février 2025 :

Décision 2345 concernant le Règlement concernant la disposition des fauteuils de la salle de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 2325-20250227)

Décision 2346 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 2326-20250227)

Décision 2347 concernant le Règlement concernant la rémunération additionnelle de la directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, du vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement;

(Dépôt n° 2327-20250227)

Décision 2348 concernant le Règlement sur le paiement d'un montant à un député ou à un ancien député à l'occasion d'une poursuite, d'une citation à comparaître ou de la prise du recours en injonction spécifique aux députés.

(Dépôt n° 2328-20250227)

Dépôts de pétitions

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 094 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des compensations versées aux centres de services scolaires dans le cadre de l'entente sur la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales.

(Dépôt n° 2329-20250227)

27 février 2025

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 268 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un moratoire sur l'émission de nouveaux permis d'hébergement touristique dans le Vieux-Montréal (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2330-20250227)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 102 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des versements et ajustements salariaux découlant du règlement de maintien de l'équité salariale pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 2331-20250227)

M. Paradis (Jean-Talon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 021 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des services du Centre 388 de Québec.

(Dépôt n° 2332-20250227)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, Mme Ghazal (Mercier) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Ghazal (Mercier) retire certains propos non parlementaires.

27 février 2025

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 26 février 2025 sur la motion proposée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte d'une dégradation évidente de la sécurité au sein de nos établissements correctionnels et qu'elle exige du gouvernement caquiste de déposer un plan d'action d'ici juin 2025 afin de protéger le personnel des services correctionnels.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 390 en annexe)

Pour : **31** Contre : **63** Abstention : **1**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne qu'à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025, la 25^e Marche mondiale des femmes se met en mouvement jusqu'au grand rassemblement du 18 octobre prochain;

27 février 2025

QU'elle prenne acte que la Marche mondiale des femmes, une initiative portée par le Québec et reconnue à l'international, appelle les décideurs publics à adopter des politiques inspirées des valeurs féministes et visant une économie plus juste, durable et équitable;

QU'elle reconnaisse que les femmes poursuivent leur lutte pour l'égalité, notamment pour que leurs droits et leur liberté de choix soient pleinement respectés;

QU'elle constate que les inégalités économiques persistent, notamment sur le plan de l'équité salariale;

QU'elle réaffirme le droit des filles et des femmes de vivre en paix et en sécurité et qu'elle encourage la mobilisation contre les violences sexistes, dont la forme ultime est le féminicide;

QU'enfin, dans un contexte où les acquis des femmes demeurent fragiles, elle réitère son engagement à soutenir les luttes féministes pour une société plus égalitaire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 391 en annexe)

Pour : **90** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le besoin de pharmaciens dans les établissements de santé au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

27 février 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gagnon (Jonquière), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse qu'Arvida est particulièrement représentative de l'histoire de la nation québécoise et de sa culture;

QU'elle rappelle qu'Arvida offre un exemple éminent d'ensemble architectural, technologique et paysager illustrant une période significative de l'histoire québécoise, tout en étant associée à la production d'aluminium durant la Seconde Guerre mondiale, qui a une signification universelle exceptionnelle selon les critères du patrimoine mondial de l'Unesco;

QU'elle rappelle que le gouvernement du Québec l'a déclaré site patrimonial en 2018 et reconnue comme 13^e site patrimonial déclaré tout comme le gouvernement du Canada qui l'a désigné lieu historique national du Canada en 2012;

QU'elle prenne acte de la qualité d'Arvida et du bien-fondé de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco qui font consensus au sein de la communauté scientifique internationale et parmi l'ensemble des acteurs régionaux et locaux;

QU'enfin l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'ajouter sur sa liste indicative Arvida comme candidat potentiel afin d'être reconnu site du patrimoine mondial de l'Unesco.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 392 en annexe)

Pour : **86** Contre : **0** Abstention : **0**

27 février 2025

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la mesure du « patient d'exception »; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 21 mars 2025, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) s'adressera à Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Fin d'emploi : l'impact des coupures caquistes en employabilité ».

27 février 2025

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, propose que le projet de loi n° 87, Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 87 est adopté.

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 90, Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 90 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux.

Après débat, le rapport est adopté.

27 février 2025

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, propose l'ajournement des travaux au mardi 18 mars 2025, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 heures, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 mars 2025, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

27 février 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) :

(Vote n° 390)

POUR - 31

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bouazzi (QS)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Garceau (PLQ)	Massé (QS)	
Chassin (IND)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	

CONTRE - 63

Allaire (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Orford)	Gagnon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gendron (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	(Hull)
Boulet (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)	

ABSTENTIONS - 1

Lefebvre (IND)

27 février 2025

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 391)

POUR - 90

Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gagnon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blouin (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Ghazal (QS)	Leduc (QS)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (IND)	Roy (CAQ)
Bouazzi (QS)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lemieux (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Malette (CAQ)	Simard (CAQ)
Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	St-Louis (CAQ)
Chassin (IND)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
	Kelley (PLQ)	Morin (PLQ)	
	Labrie (QS)	Nichols (IND)	

27 février 2025

Sur la motion de M. Gagnon (Jonquière), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 392)

POUR - 86

Allaire (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Fréchette (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)	
Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)	
Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	
	Laforest (CAQ)	Poulet (CAQ)	